

Trame de motion en collège, à adapter en assemblée générale/réunion

Nous, personnels du collège Collège Marcel Aymé, réunis avec le SNFOLC, le 29 janvier 2024, avons pris connaissance de la DHG pour la rentrée prochaine dans notre collège qui est censée mettre en place les mesures Attal.

Nous ne l'acceptons pas.

La mise en place des groupes de niveau en 6^{ème} et 5^{ème} entraîne :

- la fin du groupe classe en 6^{ème} et 5^{ème} , la confirmation de la suppression de la technologie en 6^{ème} , la remise en cause de notre liberté pédagogique, la dégradation de nos conditions de travail

- 25 heures supplémentaires, compléments de service (37.5 heures à effectuer dans un autre établissement en plus pour 4 professeurs du Collège Marcel Aymé + 51 heures vont être assurées au Collège Marcel Aymé par 7 professeurs travaillant aussi dans un autre établissement = 88.5 heures)

Nous avons, au minimum, besoin de 104 heures postes de plus pour avoir des effectifs satisfaisants dans chaque classe, dans chaque discipline. Nous demandons :

- le respect de notre liberté pédagogique et l'arrêt de toutes les mesures remettant en cause nos statuts et missions (pacte...) ;

- l'abondement de notre DHG afin notamment de rétablir l'heure d'enseignement en Technologie en 6^e , ainsi que toutes les heures d'enseignement disciplinaire nécessaires aux dédoublements.

Nous refusons les mesures du « choc des savoir » Attal et la mise en place des groupes de niveaux.

De ce fait et malgré l'annonce du Rectorat de pas procéder à toute demande de moyens supplémentaires (attribution d'heures postes supplémentaires et ouvertures de classes supplémentaires) tant que toutes les classes d'un même niveau n'atteignent pas au minimum 31 élèves par classe de ce niveau, nous avons décidé de voter contre cette proposition de DHG pour 2024.

Par ailleurs, nous avons sollicité votre soutien en mai 2023 pour vous alerter et obtenir votre appui dans notre demande de révision des moyens attribués pour les classes de 5^{ème} et de leurs conditions d'apprentissage pour cette année 2023-2024. Vous vous étiez mobilisés à nos côtés mais cela n'avait pas

suffi. Nous savons désormais qu'il va nous falloir faire plus qu'un courrier appuyé par des signatures (plus de 90 signatures de parents plus celles des enseignants avaient été récoltées) mais aussi envisager des actions (Collège "Mort" / convocation de la presse).